

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

ABONNEMENTS :
SUISSE : Un an . . . fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel” fr. 12.50
ÉTRANGER : Un an . . . fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel” fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de chèques postaux : II c. 58
— Jolindre 20 ct. en timbres poste —
A toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :

Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acaclàs

TÉLÉPHONES : Rédaction N° 31. Administration et Annonces N° 2.52

ANNONCES  **RÉCLAMES**
le mm. ligne
ou son espace
8 ct. Canton 20 ct.
10 ct. Suisse 30 ct.
10 ct. Etranger 30 ct.
Avis mortuaires (2 col.) 20 ct.
Compte de chèques postaux II c. 500

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Un dernier commentaire

On ne peut l'oublier. Son souvenir nous environne, depuis six jours. Mais qu'est-ce qu'une semaine, un mois, une année ? La journée du 8 septembre est séculaire.

Le mot n'est pas trop vaste. C'est l'œuvre de sept siècles que la coalition des Droites voulait renverser. C'est l'avenir de notre pays pour un siècle, encore, qu'elle pensait, escamotait, espérait pouvoir fonder sur ses doctrines d'arbitraire et de despotisme. Le Non du peuple suisse, venu comme une tempête, a balayé ces fétus. C'est l'œuvre colossale du Grutli, de 48 et de 74 qui est sauvée. C'est l'indépendance politique du pays en face des deux Rome, c'est la liberté et la dignité du citoyen, c'est la sécurité de chacun et de tous qui sont garantis de nouveau, espérons-le, à jamais !

Telle feuille fasciste, qui avait mené ardente campagne en faveur de la revision totale, dès mardi dernier n'avait plus une ligne pour le 8 septembre. Image réelle de la situation. La coalition réactionnaire n'est pas seulement effondrée, écrasée ; il n'en reste plus même de la poussière.

Grande journée pour la Suisse !

C'est d'abord la démocratie définitivement proclamée comme la Charte intangible de notre pays. Et les plus dangereux parmi ses adversaires dans la campagne récente, ce n'étaient pas tant les frontistes. De ceux-là, on savait bien que le peuple suisse ne voulait pas. Les plus pernicieux, c'étaient ces pseudo-démocrates, camouflés en « hommes d'avenir voulant en finir avec des doctrines rétrogrades », ces chrétiens-sociaux qui se présentaient comme les réformateurs d'une « société pourrie », ces adversaires étranges du « capitalisme » chez qui on était tout surpris de découvrir une haine, certainement récente, pour les puissances d'argent, ces hommes du passé, en un mot, maquillés en hommes d'avenir. Voilà où était le péril, car rien ne garantissait que le peuple n'écouterait pas d'une oreille complaisante ces prophètes de temps nouveaux, qui se présentaient comme les restaurateurs de « l'idéal de nos pères », qui allaient même tenir leurs assises au Grutli, où les ombres des trois Suisses ont dû râler, sans doute, d'une telle visite. Loups camouflés en bergers ! Leur vrai but nous est apparu sur leurs phrases et sur leurs masques. Un journal conservateur de Nidwald déclarait sans fausse honte, à la veille d'un scrutin qu'il escamotait triomphalement : « Il va s'agir maintenant de couper dans les libertés vraiment exagérées qu'accordait (il y avait l'imparfait), la Constitution fédérale de 1874. »

Mais il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à Nidwald. N'avons-nous pas vu éclore en pays fribourgeois un ineffable projet de Constitution nouvelle, qui renfermait tout ce qu'il fallait pour que ne subsistât aucune illusion quant au sort qui nous attendait si, le 8 septembre, le peuple suisse avait été défaillant ? Un pouvoir central diminué, des droits populaires réduits, le principe de l'égalité de tous devant la loi escamoté, la liberté de la presse énoncée avec toute espèce de restrictions équivoques — ou trop claires ! — la menace du corporatisme projetant son ombre sur la liberté du travail, la liberté de conscience atténuée et, ce qui est le pis, le rétablissement du confessionnalisme à l'école, dans la profession et jusqu'au cimetière. C'était la destruction des privilèges et des prérogatives démocratiques essentielles ; c'était, au surplus, le risque certain d'un renouvellement des querelles religieuses et, comme nos réformateurs ont un tel sens de la mesure qu'ils eussent usé et abusé, c'était, à brève échéance, et, en protestation, une nouvelle explosion d'anticléricalisme et un retour au Kulturkampf. C'est ce qu'on appelle, dans certains milieux, les « voies de l'avenir » !

Mais le peuple suisse a été clairvoyant. Il a détruit ces ferments de guerre civile et l'on peut remercier sincèrement les auteurs du projet conservateur de nouvelle Constitution. Dès que ce produit « intellectuel » eût été exhibé au peuple suisse, ce fut l'effet d'une drogue foudroyante. Ce n'est pas nous qui le disons. Ce sont les journaux revisionnistes, tels que l'archi-conservateur *Nouvelles valaisans*, qui n'hésitent pas à rejeter une grande partie de la responsabilité du mémorable échec du 8 septembre sur le dos du projet de Fribourg. Le peuple suisse, certes, n'est pas mûr pour de telles expériences. Souhaitons bien sincèrement qu'il ne le soit jamais !

La journée du 8 septembre a donc sauvé la démocratie suisse, la charte des droits populaires, la liberté et la sécurité des citoyens, la paix et la concorde dans notre pays. Et ce qui nous plaît en

core, dans cette belle victoire, en plus de sa valeur intrinsèque, c'est sa physionomie, sa structure. Elle ne fut pas un succès des protestants sur les catholiques, des Allemands sur les Welsches, des radicaux sur les conservateurs, c'est le peuple entier qui s'est levé, de toutes les contrées, de toutes les fois, de toutes les langues, pour protester contre l'outrage, pour mettre en fuite, lui, ce géant, l'armée des nains. Qu'est-il resté, le 8 septembre, de cette méfiance, de cette animosité entre la Suisse romande et la Suisse allemande, soigneusement entretenue, attisée, exploitée, par de mauvais patriotes, on pourrait presque dire par des factieux ? C'est la main dans la main que les deux Suisses — et la troisième, cet admirable Tessin, qui est aussi à l'honneur ! — ont marché contre l'ennemi intérieur et l'ont accablé.

La France et le conflit italo-éthiopien

L'activité de M. Laval dans les pourparlers antérieurs à la réunion du Conseil de la S. d. N. et à Genève ensuite a mis en pleine lumière la position de la France dans le conflit qui met aux prises l'Italie et l'Éthiopie. Dans la mesure où ce différend se limitait aux deux protagonistes, cette position était relativement simple. La France n'a pas d'intérêt immédiat qui soit en cause et, pour peu que soit sauvegardée sa souveraineté sur Djibouti et ses droits sur le chemin de fer qui mène de Djibouti à Addis-Abéba, elle n'avait pas de raison d'intervenir autrement que par des conseils de modération.

Si les intérêts directs de la France ne sont en effet pas en jeu, il n'en est pas moins vrai que tout conflit qui menace la paix mondiale vient contre-carrer les efforts tenaces déployés par le gouvernement français en vue précisément du maintien de la paix. On conçoit dès lors que la tâche de Paris ait, dès le premier instant, consisté en tentatives de conciliation en vue d'amener une solution pacifique de l'affaire.

Combien plus urgent encore apparut ce devoir à partir du jour où la Grande-Bretagne eût ouvertement pris position contre les prétentions italiennes. Si la France se devait de tenter l'impossible pour enrayer un conflit colonial, son rôle de médiatrice s'imposa littéralement du moment que le différend mettait aux prises deux nations dont l'amitié est devenue l'une des bases de la politique française. Également soucieuse de satisfaire à ses devoirs envers la S. d. N., de comprendre l'attitude prise par la Grande-Bretagne et de ménager les revendications et l'amour-propre de l'Italie, la France redoubla d'efforts destinés à trouver une solution pacifique. La conférence tripartite de Paris, qui ne put malheureusement aboutir, est née de cette politique, tout comme en découle l'attitude adoptée à Genève par la délégation française.

Cette dernière n'a fait que se conformer à l'opinion publique de son pays en prenant une position de stricte neutralité. Dire, comme certains ont voulu le faire en tirant argument de tel ou tel propos, que la France a adopté soit le point de vue italien, soit le point de vue britannique, est absolument inexact. A aucun moment les délégués français ne se sont départis de leur attitude à la fois loyale et amicale à l'égard de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Et c'est faire preuve d'une totale ignorance des usages diplomatiques et des institutions françaises que de faire grief à la France des paroles véhémentes prononcées par M. le professeur Jèze, délégué de l'Éthiopie et citoyen français. En se chargeant de prononcer le plaidoyer de l'Éthiopie, M. Jèze n'a fait qu'user d'une liberté donnée à tout citoyen de son pays et n'a engagé la responsabilité que de la seule Éthiopie. Ce n'est d'ailleurs qu'ainsi que l'opinion française pouvait admettre la chose.

Dans la commission des cinq, qui a été constituée à la suite des incidents que l'on sait, le rôle de la France sera donc encore de conciliation et de modération. L'intérêt de la paix européenne, si précaire par certains de ses aspects et en présence de certaines menaces, est qu'aucune rupture irrémédiable ne vienne donner une ampleur tout d'abord imprévue au conflit italo-éthiopien. Les conséquences en seraient incalculables et les chances de limiter par la suite le différend ne tarderaient pas à apparaître comme inconsistentes.

Mais quelle que puisse être l'issue des travaux de la commission des cinq, on pourra être certain que la délégation française, agissant en plein accord avec l'opinion du pays, n'aura rien omis pour parer au danger que ferait courir à la paix une nouvelle diminution de la Société des Nations, di-

Le 8 septembre a donc non seulement sauvé la démocratie. Il a réuni les Suisses et rassemblé les cœurs.

Un tel spectacle ne fait-il pas, vis-à-vis de l'étranger — qui nous a déjà tressé des couronnes dans sa presse — une autre figure qu'un succès fascisto-clérical, qui eût indisposé à notre égard la France et l'Angleterre et surtout que la perspective de 3 ou 4 ans de luttes, de discussions, de conflits constitutionnels, qu'un spectacle de divisions et de discordes, en pleine Europe centrale, où la guerre rôde à nos frontières ?

Diminués au dedans comme hommes et comme nation, diminués au dehors, tel eût été le beau bilan !

Glorifions le peuple suisse de ne l'avoir pas voulu !
P. Bise.

minution qui équivaldrait sans doute à une mort prochaine.

Pour n'avoir peut-être jamais placé dans la Ligue une confiance empreinte de mysticisme comme l'ont fait les milieux anglo-saxons, la France a aujourd'hui le bénéfice d'une vue plus réaliste des nécessités qu'impose le maintien intégral de l'organisme genevois, dans lequel on peut voir actuellement sans exagération l'une des principales garanties d'existence des petites nations.

Certes, la Société des Nations n'a pas toujours fait preuve de la vitalité qu'on était en droit d'attendre d'elle, mais la liste des conflits qu'elle a été capable d'empêcher ou d'apaiser au cours de sa brève existence de quinze années, n'en reste pas moins éloquent. L'opinion française s'est, dès le début, montrée moins confiante et, par conséquent, moins exigeante que d'autres, ce qui lui permet aujourd'hui de demeurer convaincue de l'utilité fondamentale d'une organisation qui n'est pas parfaite, mais qui est néanmoins une pièce essentielle dans l'édifice que la France a contribué à mettre sur pied.
(i. e.)

Le FM sur affût

(Corr.) Depuis l'époque de l'occupation des frontières, nos bataillons possèdent chacun une compagnie de mitrailleurs comptant neuf mitrailleuses dans les troupes de plaine et douze dans les troupes de montagne. En 1925, les sections de fusiliers ont également été dotées d'une arme automatique spéciale, le fusil-mitrailleur (FM) système Furrer. Mais le commandant de compagnie ne disposait toujours d'aucun moyen de feu pour résoudre certaines tâches particulières, à moins que ses sections ne fussent renforcées par des mitrailleuses cédées par le bataillon. Dans ce dernier cas, la compagnie de mitrailleurs, amputée de quelques armes, voyait sa puissance de feu réduite dans des proportions qui enlevaient au commandant de bataillon les moyens de remplir certaines missions de tir à distance et de créer par le feu une zone d'effort principal.

Pour remédier à cet inconvénient, le commandant de la compagnie de fusiliers a été mis en mesure de se tirer lui-même d'affaire. Mais la nouvelle arme dont il dispose n'est pas autre chose que le FM de 1925 muni d'un affût spécial qui donne à cet engin une précision étonnante, semblable à celle de la mitrailleuse.

La compagnie de fusiliers recevra trois FM sur affût, groupés en une section de feu. Celle-ci formera, dans la main du commandant de compagnie, l'élément d'appui destiné à soutenir les fusiliers par du feu. L'affût léger, à trois pieds, permet de concentrer la gerbe du FM et de la diriger à volonté. Il permet aussi, même à de grandes distances, un tir absolument précis sur des buts reconnus.

Les écoles de tir de Wallenstadt ont obtenu des résultats remarquables avec le nouveau FM sur affût. Le trépied est combiné également en vue du tir contre avions. Ainsi, la compagnie de fusiliers possédait désormais elle-même les moyens de se défendre contre les attaques aériennes. Pour le tir contre avions, les FM sont munis d'un guidon spécial.

Lors des grandes manœuvres de la 3^{me} division, en septembre 1934, les FM sur affût ont été pour la première fois expérimentés dans un cours de répétition. Le groupe de cyclistes 4 du régiment de cyclistes Lässer, constitué à titre d'essai en vue des manœuvres, comprenait entre autres une compagnie motorisée de FM sur affût. Il semble que les résultats obtenus aient été entièrement satisfaisants.

Revue mondiale

Un grand plaidoyer éthiopien

Lors de l'assemblée de la S. d. N., à Genève, de mercredi après-midi, M. Teclé Hawariate, délégué de l'Éthiopie, a fait un vibrant exposé sur la situation de son pays ; en voici des extraits :

« Ce serait faire injure aux principes mêmes de la civilisation moderne si l'empire d'Éthiopie devait être inopinément placé sous une tutelle étrangère, perdant ainsi son droit historique de contribuer à la civilisation du monde.

» Loin de fermer son territoire à toute civilisation, l'empereur l'ouvre largement à tous. Il accueille avec bienveillance tout effort étranger qui vise à faire valoir les richesses économiques de son pays. On fait grief à l'Éthiopie d'avoir laissé des richesses inexploitées. Nous avons le sincère désir d'y porter remède, mais si l'on considère néanmoins la crise de surproduction actuelle, nous accusera-t-on de n'avoir pas contribué à l'aggraver ? On nous reproche l'esclavage : l'Éthiopie ne l'a pas inventé, elle l'a trouvé dans le monde, dans le fond commun des institutions antiques. Les mœurs patriarcales de jadis permettaient à ceux qui furent esclaves d'être mieux traités que nombre de ceux que l'on nomme libres dans le monde moderne, écrasés qu'ils sont sous le machinisme. Néanmoins, nous faisons tous nos efforts pour nous libérer de l'esclavage. Ce crime comporte actuellement une répression sévère.

Ce n'est pas par la guerre qu'on fera le bonheur de l'Éthiopie

Puis, M. Teclé Hawariate déclare que ce n'est pas par la guerre que l'on fera le bonheur de l'Éthiopie. Il préconise les conquêtes du cœur qui cimentent l'union. Mais les peuples de couleur verraient dans une action guerrière contre l'Éthiopie une menace pour leur propre culture et, dès lors, serait détruite leur confiance dans les peuples plus avancés.

L'Éthiopie demande une commission d'enquête

En ces jours de tension internationale, tandis que des armées prennent position, que les mers sont couvertes de transports de troupes, que l'air s'emplit d'appareils de mort, la terre éthiopienne est tranquille et calme, la vie et les biens des étrangers sont respectés.

Il est facile de forger avec les procédés modernes de la photographie et du cinématographe, des pièces à conviction, de prétendus exemples de barbarie. Il est facile d'obtenir des témoignages accablants, il est facile, en un mot, aux puissants, d'accuser le faible de tous les forfaits, pour réaliser d'ambitieux desseins.

M. Teclé Hawariate déclare que l'Éthiopie demande solennellement à la S. d. N. l'envoi immédiat d'une commission internationale d'enquête afin de vérifier la valeur des griefs dont elle est l'objet. Ce serait pour son pays le premier espoir de justice, par le rétablissement de la vérité.

Puis, M. Teclé Hawariate dit au nom de sa majesté l'empereur qu'elle est disposée à accepter toute suggestion raisonnable, qu'elle est prête à faire la plus large part à la civilisation moderne et aux aspirations légitimes de toutes les nations.

Le Royaume-Uni modernise son armée navale

Différentes mesures envisagées par l'Amirauté pour le renforcement et la modernisation de l'armée anglaise de mer sont révélées mercredi par le rédacteur naval du *Daily Telegraph*. Ces mesures comporteraient :

1. La construction à Pembroke (Pays de Galles), d'une base fortifiée pourvue de réservoirs souterrains à mazout, d'où la flotte de bataille (navires de ligne) attendrait, en cas de conflit, la sortie des unités ennemies correspondantes, cependant que la police de la mer du Nord serait laissée aux seuls destroyers et sous-marins. La flotte de bataille serait ainsi protégée, par la distance, contre les attaques aériennes, auxquelles les grosses unités sont particulièrement vulnérables.

2. La conservation de quatre croiseurs de 9770 tonnes de la classe *Hawkins*, dont la destruction est prévue par le traité de Londres, au début de l'année prochaine, en invoquant « l'escalator clause », dudit traité.

3. Le placement de la plus importante série de commandes depuis la guerre, les nouvelles unités devant être principalement des croiseurs et des destroyers et entraîner une augmentation des effectifs de 5000 hommes.

Enfin, une augmentation des crédits consacrés au combustible et aux munitions, afin de permettre un entraînement plus intensif en temps de paix.

Valais

Le procès Riddes contre M. E. Felley

M. Emile Felley, de Saxon, propriétaire de parcelles de terrain dans la région du grand canal d'assainissement de la plaine du Rhône, Riddes-Martigny, prétendait avoir subi un préjudice du fait de l'abaissement de la nappe d'eau ; il avait réclamé, par voie de commandement de payer, des indemnités au consortage et aux communes intéressées à cet assainissement.

Par suite de différentes circonstances, la poursuite notifiée à la commune de Riddes resta sans opposition.

De ce fait, cette dernière dut payer en 1929 à M. E. Felley le montant de 49.500 francs en capital et intérêts, ce qui l'obligea à introduire une action en répétition de l'indu (remboursement d'une somme qui n'est pas due).

L'instruction dura plusieurs années. Les débats de cette importante affaire eurent lieu le 11 septembre dernier, à Sion.

Le président de Riddes à l'époque, M. Aimé Crittin, dont la responsabilité avait été évoquée, demanda à intervenir dans ce procès.

Le Tribunal cantonal a rendu un jugement qui donne entière satisfaction à la commune de Riddes. M. E. Felley est condamné à rembourser la somme de 49.500 fr., avec intérêts au 5 % dès le moment où elle lui a été versée.

La commune de Riddes était représentée par Me Marc Morand, avocat. M. E. Felley par l'étude Evéquo et de Torrenté. M. l'avocat C. Crittin représentait M. Aimé Crittin, appelé en garantie par la commune.

Ce jugement fait justice des accusations scandaleuses qui ont été lancées contre l'ancien président de la commune de Riddes.

Il démontre irréfutablement sa bonne foi, sa parfaite honnêteté et honorabilité.

Cette affaire est susceptible de recours au Tribunal fédéral.

Club valaisan de Zurich. — Les vacances passées, les membres du club valaisan de Zurich se réunissent à nouveau, en nombre imposant, pour prendre part à la 3^{me} assemblée annuelle (10 septembre). Les comptes de notre belle excursion du mois de juin au Rigi ayant été approuvés, nous écoutons avec grand intérêt le rapport du comité sur la propagande à faire à Zurich pour nos fruits déjà si renommés. Nous avions l'intention de louer à nos frais, à l'avenue de la gare de Zurich, qui est la rue la plus belle et la plus fréquentée de la ville, une grande vitrine pour y exposer les produits réputés, mais malheureusement encore trop peu connus de notre canton. Nous avons fait part de nos projets à la Chambre valaisanne du commerce qui trouva l'idée très heureuse.

Mais jugez de notre stupéfaction et de notre indignation en apprenant que les producteurs valaisans, pour des raisons qui nous sont encore inconnues, se désintéressaient complètement de l'affaire ! L'émotion fut grande, les Valaisans présents à l'assemblée ne pouvaient pas comprendre. Nous mettions généreusement notre temps à leur disposition, nous prenions tous les frais de l'affaire à notre charge, la seule chose que nous demandions c'étaient quelques beaux échantillons de nos fruits (certes il ne manquait pas chez nous). Ce peu nous fut refusé ! C'est dommage, car nous avions pris la chose vraiment à cœur. Dans plusieurs assemblées déjà nous étudions avec zèle en quoi nous pourrions être utiles à notre canton, qui bien loin des yeux n'en reste pas moins toujours très cher à nous, Valaisans, obligés de gagner notre pain ailleurs.

Dans le courant du mois d'octobre, nous décidons dans une assemblée extraordinaire si le fonds « Pro Wallis » créé, il y a 4 ans, restera uniquement consacré à la propagande pour le beau Valais, propagande qui n'a pas l'air de trouver un écho très favorable.

Nous apprenons encore avec plaisir que M. le prof. Dr de Chastonay nous donnera dans quelques mois une conférence intéressante.

Prenons acte que l'annuaire valaisan 1936 a fait son apparition et que son achat est recommandé aux membres du club.

M. A.
*) Nous laissons la responsabilité de cette assertion à notre correspondant.

Saxon. — *Course des pupilles.* — Nos petits gyms vont donc faire leur course annuelle, cette année à Barberine, dimanche, jour du Jeûne fédéral. Souhaitons-leur le beau temps, beaucoup de plaisir et espérons que de nombreux parents et amis voudront bien les accompagner.

Société romande d'agriculture. — *Course en Valais samedi 14 septembre.* — Cette société sera en Valais demain ; elle suivra le programme suivant :

10 h., rassemblement des automobiles à Martigny-gare devant la gare CFF ;

11 h., visite de la cave coopérative d'Ardon ; exposé sur l'organisation des caves coopératives valaisannes (M. Michaud, directeur). Collation (viande séchée du Valais) ;

13 h. 30, visite de l'alpage de Thyon (bétail de la race d'Hérens) ; raclette au fromage ; exposé sur l'exploitation du pâturage de Thyon (M. Pit-teloud, député).

Fondation « Pour la vieillesse ». — *La misère montante.* — (Comm.) L'éloquence des chiffres met en évidence la grande misère de nos vieillards. Tandis qu'en 1929 et en 1930 nous assistions 614 et 800 personnes, en 1933 et 1934, 1050 et 1120 personnes sollicitèrent notre appui. Nous nous attendons pour 1935 à plus de 1150 demandes. Que chacun veuille bien nous aider par l'apport d'une obole, si modeste soit-elle.

Le Comité.

Le pavé dans la mare aux crapauds

Lorsque l'on est soi-même dans la galère, on en connaît les voies d'eau. Aussi bien le Walliser Bote dans son dernier article est-il d'un suggestif vraiment instructif.

Il dénonce, avec quelle âpreté, la « corruption, démolition de la finance et de la morale du pays ». Messieurs les Anglais, tirez les premiers !

Je ne comprends pas comment les feuilles du Nouvelliste ne se gondolent pas, lorsque Démos, en un filandieux article, qualifie ces accusations du Walliser Bote, de « gros mots sans preuves »...

Dans la suite du réquisitoire du W. B., il s'agit de « renégats »...

Qui ?

... sucer le sang du peuple.

Quels vampires ces conservateurs !

... conduit le pays à la ruine.

Ça oui...

Plus loin encore, et le plus drôle c'est que le Nouvelliste cite ces passages — le ridicule ne tue donc pas ? — « ... nous ne voulons plus d'un gouvernement qui ruine le pays, et qui, pour avoir une majorité factice, a fait élire au Conseil d'Etat des incapables et des asservis. »

Et l'organe de M. Haegler, pudibond, minaude : « En quels termes délicats, ces choses-là sont dites ». Pour finir, les choses les plus drôles ayant aussi une fin, cette question énorme, qui vaut plus que l'article entier du W. B. :

« Cet argent — 40 millions de dettes du Valais — aurait-il passé au favoritisme ? »

Cher lecteur, je te le jure, un rire gaulois m'a secoué tout entier...

Salanfe. — (Comm.) On nous prie d'annoncer qu'à l'occasion du Jeûne fédéral il y aura une messe à Salanfe à 10 h. 30 dimanche 15 septembre. D'autre part, la Société « Le Vieux-Salvan » sera là-haut et agrémentera la fête par quelques unes de ses danses, et se fera applaudir une fois de plus.

Naters. — *Le brigadier Gertschen.* — Samedi est décédé, à 78 ans, le brigadier Gertschen, mort d'une attaque d'apoplexie. Il était entré dans le corps de gendarmerie en fonctionnant d'abord comme gendarme à Brigue, puis à Martigny-Bourg.

Il a été nommé huissier de l'Etat en 1890 mais en 1902 il préféra rentrer dans le corps. Et il est nommé brigadier de gendarmerie à Martigny, où il fonctionna jusqu'à sa mise à la retraite en 1920.

Mardi, un groupe nombreux de gendarmes, sous le commandement de l'adjutant Holzer et de nombreux citoyens l'accompagnèrent au cimetière de Naters, sa commune d'origine. M. le conseiller d'Etat de Cocatrix, qui assistait à l'ensevelissement, déclara que le défunt était un modèle d'employé d'Etat.

Grave accident de chasse sur Montana. — Ce matin, de bonne heure, un grave accident de chasse s'est produit à l'alpe Pépinet sur Montana. En chassant la marmotte, M. Clivaz, buraliste à Randogne, croyant tirer sur un de ces petits mamifères, a atteint un autre chasseur, M. Samuel Morard, de Lens, qui a été transpercé de part en part.

Le malheureux a été transporté à la clinique de la Moubra, à Montana.

Salins. — *Heureuse innovation : Association des producteurs de fruits.* — Le 8 juin écoulé, une conférence a été donnée dans notre commune par M. Benoît, professeur à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf, et M. Marc Roduit, secrétaire de la Société valaisanne de pomologie, sur la question de l'Association des producteurs de fruits et légumes du Valais.

L'exposé très intéressant des deux honorables conférenciers encouragea nos producteurs de fruits à fonder à Salins une section fédérée à cette association. Un comité provisoire fut nommé ce même jour, lequel travailla sans relâche à l'élaboration des statuts.

Le 8 septembre courant, ces statuts purent être présentés à l'assemblée et, après un exposé concret de M. Leryen, membre du Comité central de l'Association cantonale des producteurs de fruits et légumes, invité chez nous à cet effet, les statuts ont été approuvés et l'Association définitivement fondée.

Nous remercions sincèrement M. Leryen d'avoir su, par son brillant exposé, encourager nos producteurs à faire partie de cette association qui est un facteur de développement de notre principale ressource : l'arboriculture.

Nous saisissons cette occasion pour remercier le Conseil municipal, en particulier le président M. Eug. Stalder, d'avoir bien voulu soutenir cette heureuse innovation.

Les producteurs qui n'ont pu assister à l'assemblée de dimanche 8 crt, sont cordialement invités à s'inscrire auprès du président de l'Association, section de Salins : M. Ant. Pralong.

Le Comité.

Les merveilles du cirque approchent. — (Comm.) Nous avons eu un avant-goût de ce que le cirque Knie nous offrira cette année, à Sion. Passant à Genève, nous avons vu, à côté des chameaux, des chevaux splendides et de majestueux éléphants, quantité d'autres animaux exotiques, puis des Singalais et des Indiens, des Mexicains, etc. Le cirque Knie s'est en outre assuré le concours de toute une série des meilleures attractions artistiques connues à ce jour. Et tout cela forme le cadre brillant du grand numéro sensationnel de cette année, ce magnifique spectacle de l'« India » qui apportera au public suisse quelque chose de vraiment unique et entièrement inédit.

Comme de coutume le Cirque fera ses commandes importantes à un grand nombre d'entreprises et de commerçants indigènes. En voilà assez pour que la venue du cirque Knie soit attendue avec le plus vif intérêt.

A méditer

En près de deux colonnes, le rédacteur du Nouvelliste épanche sa mauvaise humeur. Il s'en prend surtout aux pontifes de son parti.

Voici ce qu'il écrit :

« Ceci bien établi, nous avons des comptes à régler avec certains chefs de notre parti, et nous les réglerons sans gêne comme sans fausse honte, publiquement et en toute liberté. »

« Avions-nous mal lu ou est-il bien exact que le Comité conservateur populaire suisse, bientôt suivi par les Comités cantonaux, ait recommandé chaudement l'initiative constitutionnelle ? Oui, n'est-ce pas ? »

« Et alors, comment se fait-il que des personnalités de premier ordre du parti aient mené, dans leurs régions, une lutte à peine dissimulée contre la révision, dominant même, en dessous, des mots d'ordre qui n'ont été que trop suivis ? »

Très bien, M. Ch. St-Maurice n'y va pas tendrement et on aimerait bien savoir le nom des « coupables » !

Surtout qu'il ajoute plus bas :

« Nous sommes très disciplinés. Mais nous aimerions bien savoir si ceux qui nous imposent cette discipline, cette règle, des mots d'ordre, sont eux-mêmes en plein accord avec leur mentalité, leur conscience et leurs travaux de mineurs incomparables ? »

Et l'on nous parle de l'union, de la discipline, de la concorde qui régnent au sein du grand parti conservateur valaisan !

Les électeurs s'y laisseront-ils encore prendre ?

St-Maurice

Classe 1900

(Comm.) Les membres présents à l'assemblée du 7 crt ont pris la décision de réunir à nouveau les contemporains de St-Maurice et environs, le mercredi 18 septembre 1935, à 20 h. 30, au Café du Simplon, chez M. Maurice Mottiez.

Martigny

Excursion Martigny-Chamonix

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les excursions à prix réduits organisées par la Compagnie du Martigny-Châtellard à l'occasion du Jeûne fédéral. Les personnes qui désirent se rendre à Chamonix sont priées de s'inscrire auprès des gares de Martigny ou de Vernayaz-Gorges du Trient.

Voir aux annonces. (Comm.)

De beaux prix

Il faut aller voir les innombrables et magnifiques prix exposés dans la vitrine de M. Oscar Darbellay, photographe, que la Pédale La Tour offrira dimanche aux concurrents du 1^{er} circuit de la plaine du Rhône.

Qui prendra la défense de la Suisse menacée dans sa beauté ?

(Lettre ouverte à M. de Kalbermatten, président du Comité central du Club alpin suisse, et à MM. les membres du Comité.)

Messieurs et chers collègues,

Comment pouvons-nous chanter : « La Suisse est belle », quand partout des destructeurs de sa beauté l'enlaidissent par des constructions d'un style international, contraire au caractère de notre patrie, la plus pittoresque et unique au monde.

L'on voit s'élever sur les bords si riants de nos lacs, des villas de style nudiste, qui ont l'air dépayssées au milieu de tant d'harmonie.

Ces gens s'attaquent à nos vallées ; ils vont détruire par leur mauvais goût, l'esthétique créée par nos ancêtres. Nos villages ne sont pas épargnés ; on coiffe les chalets d'affreux toits de tôle, et tout ce qui faisait le charme agreste de notre pays va disparaître.

Les protestations d'Emile Javelle en 1872, de Montenach en 1916, d'Hugo de Senger en 1928, les miennes en 1934 au Conseil national et à l'Heimatschutz, et celles de la Société pour la protection des sites, sont restées sans réponse et impuissantes à endiguer cette vague matérialiste, et le chambardement continue. Récemment Henri Naef et d'autres ont dénoncé ce commencement de défaillance. Si quelques architectes sans scrupules, sous prétexte d'esprit nouveau, cherchent l'excentrique, qu'ils le colportent ailleurs. La nature de notre sol ne se prête pas à leur fantaisie. Certains l'ont compris et nous les en félicitons. Nous n'ignorons pas que tout est appelé à une transformation et que nous devons en subir les conséquences ; mais n'oublions pas que nos Alpes sont immuables dans leur majesté et ne doivent pas subir l'outrage d'être déparées à leur base par des constructions quelconques.

Il est de notre devoir, à nous, membres du Club alpin suisse, société forte de 30.000 membres, de protester plus énergiquement contre cette profanation. Toute la Suisse, admirée du monde entier, devrait être considérée comme Parc national ; mais comme cela est impossible, ne pourrait-on pas décréter le Valais, Parc national, le plus pittoresque de nos cantons.

Je vous demande, Monsieur le président et Messieurs les membres du Comité central, de bien vouloir prendre ma demande en considération, et dans l'assemblée de novembre, à Berne, discuter l'importance de ces questions d'esthétique, en employant tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour enrayer l'enlaidissement dont nous sommes les témoins.

Louis Gianoli, vétéran de la section genevoise.

Une nouveauté intéressante pour l'agriculture

(Communiqué n'engageant pas la rédaction)

L'industrie suisse ne cesse d'étudier et de mettre au point la fabrication d'articles nouveaux ou de produits qui jusqu'à présent n'étaient fabriqués qu'à l'étranger : C'est ainsi que la Maison Petitpierre Fils et Cie, à Neuchâtel, lance actuellement sur le marché des « grappes détonantes » pour effrayer les oiseaux. Cette nouveauté pyrotechnique permet de protéger les cultures et récoltes contre les méfaits des oiseaux trop friands de cerises, raisins, fraises, etc. Quels sont les agriculteurs et vigneron qui n'ont pas à déplorer les ravages causés dans leurs vergers ou dans leurs vignes par les étourneaux ou quelque autres de leur congénères ailés qui dévalisent en quelques jours, en quelques heures même les plus beaux cerisiers ou les parquets de vigne promettant la plus belle récolte ? Ces fruits savoureux attirent en effet d'œil et la gourmandise de nombreux oiseaux qu'il est maintenant facile d'éloigner pendant l'époque de la maturité en utilisant les grappes détonantes. Celles-ci sont fabriquées de manière à produire toutes les demi-heures environ une détonation très forte propre à mettre en fuite et à rendre circuler les indésirables maraudeurs. La combustion de chaque grappe varie entre 8 et 10 heures, ce qui occasionne une dépense minime, largement compensée par la protection ainsi obtenue. Il faut certes apprécier les oiseaux dans tout ce qu'ils ont de beau et d'utile, mais, au moment des récoltes, il convient de limiter leurs dégâts par ce moyen ingénieux et inoffensif. Il n'est pas sans intérêt non plus de savoir que les grappes détonantes, autrefois importées de l'étranger, sont aujourd'hui fabriquées en Suisse, dans une excellente qualité.

On est donc en droit d'espérer que nos agriculteurs et viticulteurs réserveront leur faveur à l'industrie nationale.

Détournement d'un secrétaire de consulat

Un cas grave de détournement a été découvert au consulat général de Suisse à Changhaï. Le secrétaire du consulat, M. Louis Jacot, fils d'un professeur d'une université chinoise, qui n'a jamais vécu en Suisse, avait été mis en possession, de par ses fonctions officielles, d'un chèque d'environ 100.000 francs-or, qui avait été remis au consulat général pour être versé à titre d'héritage à un Suisse établi en Chine.

Jacot, qui gagnait largement sa vie comme employé du consulat, avait fait des spéculations malheureuses et était en difficulté. Il a disparu avec le chèque, dont il falsifia les signatures. Il est resté introuvable. Un fonctionnaire de Berne s'est rendu à Changhaï pour donner suite à l'affaire. On ne peut encore établir dans quelle mesure la Confédération est responsable.

La journée officielle au Comptoir Suisse

La journée officielle du 16^{me} Comptoir suisse était attendue cette année avec une impatience particulière du fait que le nouveau chef du département de l'économie publique y représentait le Conseil fédéral.

Dix heures du matin, jeudi. Les autos officielles arrivent. M. le conseiller fédéral descend de l'une d'elles, suivi des représentants des Chambres fédérales, des délégués des offices fédéraux. Les invités entreprennent la visite des halles et pavillons. M. Obrecht apporte à sa visite un entrain qui lui acquiert vite les sympathies.

LE BANQUET

La table fleurie est dressée au pied de la scène. Nous y remarquons MM. Obrecht, conseiller fédéral, Eugène Faillettaz, président du comité d'organisation, Schupbach, président du Conseil national, Béguin, président du Conseil des Etats, Ernest Chuard, ancien président de la Confédération, etc., etc.

Au dessert, la voix claire de M. Jean Chuard ouvre la série des discours. L'orateur salue les hôtes officiels et souhaite la bienvenue au nom du comité de réception. Puis il donna la parole au grand artisan du succès des récents Comptoirs, au président d'organisation, M. Eug. Faillettaz.

Le discours de M. Obrecht

Longuement applaudi, M. le conseiller fédéral Obrecht monte ensuite à la tribune et prononce un très beau discours dont voici des extraits. Après avoir félicité les organisateurs, il déclare :

« L'Etat doit-il aider ceux qui cherchent à surmonter la crise ? D'aucuns proclament que l'économie ne pourra être assainie que si l'Etat l'abandonne à son sort. Je suis d'avis que jamais l'économie ne saurait être dirigée par des magistrats et des fonctionnaires. Je pense aussi que l'instabilité politique et les interventions des pouvoirs publics dans la vie économique de chaque pays sont une des principales causes de la stagnation des affaires. Mais la petite Suisse est-elle en mesure de modifier la politique internationale ? Nullement. Elle n'a pas non plus le pouvoir d'empêcher ce qui s'ancre et s'affirme toujours davantage la conviction que l'économie de chaque Etat doit se suffire à elle-même. La Suisse a combattu ce principe ; elle le combat encore aujourd'hui, mais l'évolution suit son cours. Nos appels à la raison ne sauraient l'arrêter. Nous sommes sur la défensive et nous ne pouvons que choisir entre deux solutions : former une entité économique isolée du reste du monde, ce qui équivaudrait à un suicide, ou lutter selon un plan bien établi pour sauvegarder notre vie économique et l'adapter aux conditions du marché international. Cette lutte ne saurait être menée sans le concours des pouvoirs publics. N'est-ce pas l'Etat, et lui seul, qui est à même d'entourer notre économie nationale d'un réseau protecteur, tout

aussi indispensable que le fut l'occupation des frontières pendant la guerre de 1914 à 1918 ? Si les dispositions tarifaires protégeant notre économie étaient abrogées, qu'advierait-il de l'agriculture et même de toutes les branches de la production travaillant pour le marché intérieur ? Elles s'effondreraient assurément. Les recettes tirées de l'industrie d'exportation ne compenseraient pas cette perte, car un pays ne peut vivre uniquement de ses exportations ; aujourd'hui, la tendance à l'autarchie prédomine et les difficultés de paiement vont en augmentant ; dès lors, l'exportation n'est plus conditionnée dans une même proportion par la question des prix. Il s'agit de trouver et de conserver un juste équilibre entre les branches travaillant pour le marché intérieur et qui ont besoin, pour vivre, d'une protection, et l'industrie travaillant pour l'exportation, qui, elle, cherche à faire baisser les prix. Dans ce domaine, l'Etat doit être un juge bienveillant qui s'efforce de concilier les intérêts divergents.

En matière d'œuvres de secours et de soutien, le gouvernement fédéral sera obligé d'observer désormais une réserve plus grande que par le passé. Il n'est pas admissible qu'on prélève sans cesse de nouvelles recettes fiscales sur une économie déjà anémiée par la crise. Nous ne négligerons, cela va sans dire, aucune possibilité d'économiser les deniers publics ; mais, dans l'hypothèse la plus favorable, l'épargne ainsi obtenue ne pourra servir qu'à mettre les dépenses de l'Etat en harmonie avec ses recettes, de façon à sauvegarder le crédit national. Notre programme économique exprimera notre ferme volonté d'empêcher qu'il se produise des situations dont on ne puisse sortir qu'avec l'aide financière de l'Etat. Nous n'entendons pas diriger l'économie, mais nous voudrions tenter sérieusement de lui donner un programme mieux défini, de la rendre plus prévoyante et d'organiser les différentes branches d'une manière plus rationnelle. Dans l'agriculture, nous avons déjà commencé à appliquer ces principes. Les associations agricoles ont fait preuve d'une louable compréhension à l'égard de nos projets et de nos dispositions. Qu'elles en soient remerciées !

Ce n'est pas de gaité de cœur que le Conseil fédéral a envisagé des mesures d'ordre financier pour permettre l'écoulement de l'excédent de la récolte de vin, bien qu'il soit établi que cet excédent est en majeure partie la conséquence des prix élevés imposés aux consommateurs. Dans ce cas précisément, si l'Etat, les producteurs et les commerçants avaient collaboré à temps et fait preuve de prévoyance, ils auraient pu, croyons-nous, éviter que les pouvoirs publics fussent obligés d'intervenir financièrement pour sauver la situation. Mais nous avons bien dû nous rendre à l'évidence : en l'état actuel des choses, il n'était plus possible de surmonter les difficultés sans le concours financier de la Confédération. Et c'est pourquoi nous avons accordé notre aide. J'ai la grande satisfaction, me trouvant aujourd'hui au centre du vignoble romand, de pouvoir vous déclarer que les rudes efforts que nous avons faits durant plusieurs semaines ont finalement abouti à un résultat. Certes, il ne s'agit que d'un succès partiel ; il ne peut donner entière satisfaction, d'autant moins que des sacrifices personnels considérables ont dû être imposés aussi aux vendeurs des excédents de vins. Sachons tirer de cette expérience un enseignement pour l'avenir, afin d'être mieux armés lors des prochaines grosses récoltes.

On entendit en core un magistral discours de M. Perret, conseiller d'Etat, de Vaud.

Les Valaisans au Comptoir

Une fois de plus, nous avons pu admirer les stands des exposants valaisans : tous les marchands de vins du canton, y compris les Caves coopératives, sont représentés ; le mazot Orsat, le hall Bonvin obtiennent leur succès habituel.

Mlle Marie Métrailler, d'Evole, présente des articles féminins qui forcent l'admiration. Quant à la pinte valaisanne, elle ne désemplit pas. M. le conseiller fédéral Obrecht y fit hier un stage prolongé pour le grand plaisir du toujours jeune Jean Gay, grand maître de céans.

Notons encore les stands de la maison Maurice Gay (qui expose des fruits admirables), de la Fonderie d'Ardon, de La Lonza, et l'affiche des produits azotés de Martigny.

Allez voir aussi le film de la Compagnie du Martigny-Châtellard.

Au Comptoir de Lausanne

Programme de samedi 14 : Journée des costumes romands et journée de la fiancée : 14 h., réunion de la commission romande du cidre doux ; 13 h. 30 concert des costumes romands. Audition par les groupes en costumes nationaux. Chansons populaires et rondes. 350 exécutants. A noter le Chœur mixte de Sion avec la Chanson valaisanne, 120 exécutants ; 20 h. 30, seconde audition donnée par les groupes en costumes nationaux.

Dimanche 15 (jeune fédéral) : 12-18 h., ouverture des halles d'exposition ; 15-17 h., conférence cinématographique sur la défense aérienne passive.

Lundi 16 : 8-18 h., ouverture des halles ; 12-18 h., marché chevalin ; 10 h., assemblée de l'Usego ; 12 h. 30, banquet de l'Usego au grand restaurant ; 15 h., concert de l'Avant-Garde (clairons et tambours), au grand restaurant ; 17 h. 15, concert par l'Orchestre des Accordéonistes ; 20 h. 30, grande soirée au grand restaurant.

Après une retraite

M. A. Rochat, le sympathique directeur d'arrondissement des postes de Lausanne, dont dépend le Valais, est un ami de notre canton auquel il s'est toujours beaucoup intéressé.

Au moment où il prend sa retraite, après une longue et féconde carrière, nous lui adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Un artisan électrocuté à la station de Sottens. — Mercredi après-midi, peu avant 16 heures, M. Louis Faucher, maître ferblantier à Moudon, qui était occupé à des travaux à la station émettrice de Sottens, est entré en contact avec la ligne à haute tension et a été électrocuté. La mort a été instantanée.

Les désistements. — M. Alexandre Cailier, industriel à Broc, a fait part au comité cantonal du parti radical fribourgeois de sa décision irrévocable de ne pas accepter un nouveau mandat au Conseil national.

Désendettement de l'agriculture

La commission d'experts pour le désendettement dans l'agriculture, qui avait été convoquée par le Dépt fédéral de justice et police, a soumis le projet de loi élaboré par le département à une discussion. De l'avis de la commission, le désendettement doit être lié à la procédure d'assainissement. En conséquence, les caisses d'assistance aux paysans existant à l'heure actuelle pourront fonctionner également comme caisses d'amortissement cantonales dans la procédure de désendettement. L'action de désendettement doit avant tout comprendre les hypothèques non couvertes. Le taux de la couverture des créances sera établi par une évaluation à fixer. Le débiteur et éventuellement les cautions devraient participer à l'amortissement de la caisse alimentée dans ce but par la Confédération et les cantons. Les charges des créanciers seraient proportionnées suivant l'étendue de ses créances. Ils recevraient, en certains cas, un amortissement annuel avec un modeste intérêt ou une annuité. La possibilité d'un amortissement immédiat de la dette devrait être examinée quand des cautions sérieuses existent. Des créances représentant plus du double de la valeur d'estimation des gages ne seraient pas amorties, mais feraient l'objet, comme dans les créances courantes, d'un paiement de dividende comme dans les successions.

Le projet contient des mesures pour éviter de nouvelles dettes. Il est question de l'introduction d'une limite à fixer et d'autres mesures du même genre. Des mesures touchant la garantie à fixer en faveur de la caisse d'amortissement sont également prévues dans des cas précis.

Le projet sera modifié sur la base des délibérations de la commission d'experts et sera de nouveau soumis, avant d'être présenté au Conseil fédéral, à une sous-commission de la commission. Indemnités aux consortages et aux communes intéressées à cet assainissement.

Nos Echos

La population du Japon

Selon le dernier recensement, la ville de Tokio compte 5.700.000 habitants. Si l'on ajoute la banlieue, la ville en compte 6.200.000.

La population du Japon et de Corée serait de cent millions d'habitants.

Les exécutions au poison en Esthonie

L'assassin Paul Voigemast, condamné à mort par la cour d'assises de Reval, en Esthonie, s'est exécuté lui-même en buvant le poison que lui tendait le bourreau. C'est le premier cas, dans les annales criminelles du pays, où un condamné à mort accepte cette forme d'exécution. Le médecin qui assistait à cet acte macabre constata que la mort fut instantanée. Le poison « servi » à l'assassin était du cyanure de potassium.

Le nouveau code pénal esthonien, entré en vigueur le 1er février 1935, prévoit que si le poison ne fait pas son effet au bout de cinq minutes, le condamné à mort doit être achevé par la pendaison.

Une fortune dans une roue de rechange

Un brave cantonnier autrichien qui travaillait près de Feistadt, sur la route de Linz à Summeran, vit un pneumatique dévaler vers lui dans le fossé et s'arrêter dans ses bras. Il comprit qu'il s'agissait de la roue de rechange détachée d'un autocar qui passait au même moment à une grande vitesse. En vain cria-t-il au chauffeur de s'arrêter. Celui-ci n'entendit pas ou feignit de ne rien entendre. Le brave ouvrier souleva le pneu : il était d'un poids exceptionnel. La gendarmerie, alertée, fit démonter la roue et l'on comprit pourquoi le pneu était si lourd : il était rempli de pièces autrichiennes d'argent de cinq schillings. On en compta 18.000. L'autocar, parti vers la Tchécoslovaquie, ne fut pas retrouvé et personne ne réclama, bien entendu, le pneu égaré que l'on avait fait servir ingénieusement à l'exportation clandestine de devises.

Les Etats-Unis rénovent leur flotte de combat

On confirme que le Département de la marine de guerre a alloué à diverses firmes les contrats de construction de 23 nouvelles unités parmi lesquelles figureront des croiseurs susceptibles de prendre des hydravions à leur bord et un croiseur type Washington de 10.000 tonnes.

Cette décision constitue un nouveau et sérieux progrès dans l'exécution du programme naval du gouvernement qui envisage la construction de toutes les unités autorisées par le traité de Londres.

Le pigeon et les pigeons

Les journaux italiens ont raconté la curieuse histoire suivante : plus de deux cent cinquante pigeons ont été volés par un... pigeon dressé par son propriétaire pour accomplir une singulière tâche. En effet, le pigeon se rendait tous les jours dans un colombier près de Rome et, attirant les femelles, il les conduisait dans le jardin de son maître où des trappes étaient installées. Les volatiles étaient tués pour être vendus au marché. La police a arrêté l'homme et saisi... son complice.

Dernières nouvelles

On discute à coups de revolver à la Chambre mexicaine

Une centaine de coups de revolver ont été tirés à la Chambre. Deux députés ont été grièvement blessés. Un troisième, M. Martinez Veladez, a été tué. Cet incident s'est produit au cours de la discussion du projet de loi tendant à modifier le règlement. Cette discussion avait dégénéré en altercation.

C'est à un véritable duel que se livrèrent les députés au cours de la séance de la Chambre. Le public des galeries y participa et plus d'une centaine de coups de feu furent tirés. Une vive émotion régna en ville. M. Luis Mendez, ancien gouverneur de l'Etat de Michigan, a été également blessé grièvement. La police encercla la Chambre, empêchant les députés de sortir, afin de pouvoir enquêter sur l'incident.

Le Reichstag siégera dimanche soir

On annonce officiellement que le Reichstag allemand est convoqué pour dimanche soir, à 21 heures, à Nuremberg.

Grève meurtrière aux Etats-Unis

La police a fait feu et a utilisé les gaz lacrimogènes pour combattre une émeute déclenchée par 4000 grévistes de l'industrie du fer, à Minneapolis. Il y a eu deux tués et trente blessés.

L'auto d'Annabella capote

L'entrée de Ruffec, en Charente, l'artiste de cinéma Annabella, qui conduisait son auto, a capoté. La voiture a fait plusieurs tours sur elle-même. Par un hasard miraculeux, la gracieuse artiste est sortie indemne de l'accident. Deux personnes âgées qui l'accompagnaient ont été blessées et transportées chez un médecin. La voiture est hors d'usage.

Le procès d'espionnage de Brest

Lydia Oswald, l'espionne st-galloise, reconnue coupable de tentative d'espionnage avec circonstances atténuantes, a été condamnée à neuf mois de prison, aux frais envers l'Etat et au versement au trésor d'une somme de 5000 fr. qu'elle a touchée. Le lieutenant de vaisseau Forceville et l'enseigne de vaisseau Guignard, accusés de négligence et de complicité, ont été acquittés.

Les Sports

CYCLISME

Premier circuit de la plaine du Rhône

A cette grande manifestation sportive, première de ce genre en Valais, que nous préparant les jeunes dirigeants de la Pédale La Tour de Martigny et qui, nous le rappelons, aura lieu le dimanche 15 septembre, à 13 h. 30, les coureurs régionaux les meilleurs auront l'occasion de défendre également leurs chances. En effet, se trouver en compagnie des champions vaudois et genevois tels que Valentini, Lang, etc., constitue pour eux un sérieux avantage et qui sait si l'on n'enregistrera pas une surprise ?

Parmi les « grands » signalons l'engagement du champion vaudois 1935 Badoud Emile, de l'ancien professionnel Henri Reymond et du vétérans-senior Flaminio Moglioli, 42 ans, et, parmi les jeunes, le gagnant du grand prix Borgnana à Genève, Cullet Gaspard, lesquels, grâce à leur forme actuelle, nous laissent prévoir une épreuve très disputée.

Nous rappelons que la route sera fermée à 12 h. 30 et qu'il est prudent de se rendre de bonne heure si l'on veut avoir de bonnes places.

P. S. — Les jeunes gens désirant fonctionner comme commissaires de course ou vendeurs sont priés de s'inscrire auprès de M. François d'Amico, magasin de primeurs, jusqu'à samedi soir à 20 h.

Le circuit de la plaine du Rhône, utilisant la route du Simplon, rue du Collège, avenue de la Gare, la circulation venant de St-Maurice ou de Sion sera déviée par la rue des Ecoles, rue de l'Hôtel de Ville, rue des Lavoisiers.

Le Comité d'organisation.

FOOTBALL

Le 25^e anniversaire du F.-C. Monthey

Au programme qui a été publié et affiché pour faire connaître cette importante manifestation, il faut ajouter encore une rencontre fixée à 16 h. 30 et qui opposera la 2^e équipe locale à Vernayaz I. Ainsi dimanche 4 équipes du F.-C. Monthey batailleront depuis 10 h. 30 du matin jusqu'à 18 h. pour célébrer dans une sorte d'apothéose sportive le 25^e anniversaire de la fondation du club. Rappelons que la plus importante des 4 rencontres est celle qui mettra en présence la 1^{re} équipe locale et celle du réputé Servette de Genève, 8 fois champion suisse. Voici la composition genevoise : Feutz ; Mouche et Riva ; Rattaz, Loichot et Lærtscher ; Kramer, Buchoux, Vecchina, Szabo et Aeby.

6 internationaux suisses, 1 international hongrois du M.T.K. de Budapest et le talentueux international italien Vecchina de Juventus Turin. Une telle composition se passe de commentaires : son exhibition sera un régal sportif et n'y aurait-il que ce match que le programme sportif de la fête serait copieux.

Mais il y aura les autres et on nous permettra d'insister particulièrement sur celui qui verra aux prises les vétérans locaux et leurs anciens adversaires de l'équipe cantonale valaisanne venant de Sierre, Martigny et St-Maurice. Admirable symbole du passé.

Un nombre impressionnant d'inscriptions pour le banquet du dimanche soir à la cantine de l'ancien stand prouve que les amis du F.-C. Monthey lui tenent fidèlement compagnie jusqu'à la fin de la fête.

Enfin ce sera le bal champêtre tant prisé de notre jeunesse qui mettra le point final à une manifestation attendue avec impatience et qu'on a préparée avec un soin particulier. Comme on l'a signalé, des témoignages de sympathie affluent nombreux au F.-C. La légendaire générosité se réveille à l'occasion de la belle fête de dimanche. C'est ainsi que l'équipe première de Monthey revêtira pour son match contre Servette un équipement neuf offert par les grands magasins Perrollet S. A.

On peut être certain que Monthey sera dimanche le rendez-vous de tous les amis du sport de la région. Le déplacement en vaut d'ailleurs la peine, car ceux qui veulent satisfaire leur passion du football seront servis.

TIR

Avec nos champions

Les tireurs suisses qui se rendront à Rome pour les championnats du monde ont été choisis sur la base des résultats moyens acquis à Goldau et Stans. Voici les moyennes réalisées dans ces localités :

300 m. : 1. Horber 1105,6 pts ; 2. Grunig 1103,4 ; 3. Zimmermann 1096,8 ; 4. Salzmann 1086,8 ; 5. Ciocco 1086 ; 6. Tellenbach 1086 ; 7. Reich 1085,2.

50 m. : 1. Fluckiger 544,61 pts ; 2. Crivelli 537,85 ; 3. Leibundgut E., 537,61 ; 4. Andres 535,25 ; 5. Buchi 534,25 ; 6. Fischer 529,5 ; 7. Leibundgut Fr., 528,12.

Lors des tirs de Stans, Horber réalisa le total de 1110, soit 387 couché, 365 à genoux et 358 debout. Au tir au pistolet, Fluckiger réalisa la moyenne de 549,75 points. Il obtint même dans un exercice le total 558.

Les équipes seront donc composées comme suit : 300 m. : Horber, Grunig, Zimmermann, Reich, Salzmann, Tellenbach et Ciocco.

50 m. : Fluckiger, Crivelli, Emile Leibundgut, Andres, Buchi, Fischer et Fritz Leibundgut.

Nous avons reçu :

Le Messenger boiteux

Ayant comme d'habitude rempli sa besace d'attraits récits, d'instructives variétés, d'anecdotes choisies et de boutades, le tout parsemé de gentes illustrations, le vénérable Messenger boiteux se présente pour la 229^e fois et offre, à ses très nombreux lecteurs, l'almanach romand le plus ancien, le plus répandu, celui que la tradition rend le plus populaire.

La nouvelle « Adieu paniers... », l'avant-propos sont bien de chez nous et pour nous ; les variétés scientifiques sont intéressantes, le reste est à l'avenant, mais ce qui intéressera particulièrement les lecteurs, c'est l'article consacré aux formidables travaux de la Dixence, avec la vue générale du grand barrage et du lac artificiel de la Dixence, situés à 2165 m. au-dessus de Sion. C'est là une œuvre féconde et gigantesque !

Editeur : Imprimerie Klausfelder, Vevey ; prix 60 ct.

Petite Chronique de la Mode

Les lainages sont à l'honneur

La grande collection des lainages nouveau nous prouve que dans un bref délai, nous serons toutes vêtues de nos tenues automnales.

Les robes se porteront un peu plus courtes, avec un gracieux jeu de plis. Ces plis seront incrustés par groupes sur le devant de la jupe ou derrière. Un tout grand pli dans le dos du manteau. La longueur des manches présente de nombreuses variations. Le haut est volumineux et bouffant, drapé en souples plis ; il est collant autour du coude. Le décolleté est très souvent irrégulier garni d'une fleur.

La note exotique est de nouveau à l'honneur : des motifs persans ornent la blouse et l'écharpe ; du velours pittoresque accompagne la sobre jupe de lainage en forme de simples petites vestes capricieuses. L'élégant ensemble automnal est réuni entièrement en soie napée noire où il réunit cet accord d'une valeur éternelle : le noir et le blanc. Pour le manteau sans ceinture on donne la préférence au drap.

On retrouve dans la mode d'automne de très beaux coloris. Des tons corinthe et brun-castor, un vert olive nourri, le brun-bois mélangé de rose, un nouveau mariage des couleurs et le brun « tabac » qui reconnaît son succès.

Maniche.

Monsieur et Madame Henri RUEGG-PAYN, à Zurich Monsieur et Madame Joseph PAYN et leur fille, à Genève ;

Monsieur et Madame Jean PAYN-PUIPPE et leurs enfants, aux Valettes ;

Monsieur et Madame Cyprien BOURGEOIS-PAYN et leurs enfants, à Bovernier ;

Madame veuve Angeline PUIPPE-FLORIN, aux Valettes ;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

Mademoiselle Josette PUIPPE

Tertiaire de St-François

leur chère belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bovernier, le 13 septembre, dans sa 74^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier, le 15 septembre, à 10 h. 15.

P. P. E.

Monsieur et Madame Adrien VERNAY-LOVEY et famille, à Orsières, profondément touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.



Commerce division supérieure avec diplôme à la clôture ainsi que cours pour secrétaire privée, sténo-dactylographe, comptable et apprentis de commerce. Cours d'allemand pour étranger. Commencement des cours mi-octobre.

Très bonne occasion Propriété

à vendre aux environs de BEX, comprenant bâtiment d'habitation avec 2 appartements, scierie, grange et pré, contenance totale : 30996 m².

ESTIMATION OFFICIELLE Fr. 33.000.—

Prix de vente : Fr. 21.000.—

S'adresser : case postale 10735 BEX.

MARTIGNY
Premier Circuit
de la
Plaine du Rhône
organisé par la "Pédale La Tour" de Martigny
Plus de 100 coureurs inscrits
Grande manifestation sportive avec la participation des champions vaudois et genevois 1935 des catégories juniors et seniors. Premier départ à 13 h. 30
Prix des places : sur le parcours sprint fr. 1.- sur parcours ordinaire fr. 0.50

CHEMIN DE FER MARTIGNY-CHATELARD
Excursions à prix réduits à l'occasion du
Jeûne fédéral
Martigny-Chamonix et retour (sans passeport)
1) Voyageur isolé, fr. 7.20.
2) Groupes de 15 participants, au minimum, fr. 5.- par particip.
Martigny-Barberine et retour
par groupe de 6 participants au minimum, fr. 5.- par particip.
S'inscrire auprès des gares de Martigny ou de Vernayaz-G. T.

25^e anniversaire du F. C. Monthey
Dimanche 15 septembre 1935
Servette-Monthey
et 3 autres matches importants
CANTINE DE FÊTE - ATTRACTIONS - BAL

Acheter
C'EST BIEN
Savoir acheter c'est mieux !
Prix et Qualité
doivent aller de pair
Les magasins du pays, rompus
par une longue expérience, vous
assurent l'un et l'autre.
Exigez toujours, lors de vos
achats, les
Timbres - Escompte
de l'Union Commerciale

Chaussures GATTONI
Grand'Rue ST-MAURICE Grand'Rue
Grande Vente
PROFITEZ ! PROFITEZ !
Série Hommes dep. Fr. 7.80 à 9.80
Série Dames " 3.80 à 6.80
Série Enfants " 3.80 à 5.80
1 lot pantoufles et espadrilles de
tennis à fr. 1.50

La meilleure adresse pour CANARIS et tous les
OISEAUX EXOTIQUES c'est l'
Oisellerie G. Baud
(maison suisse) rue de Rive 6, GENÈVE, Case
Rive 412. Demandez nos prix courants gratuits.

Le Jeûne fédéral
à Salanfe
(Messe à 10 h. 30)
Danses du „Vieux-Salvan“
Menu soigné à fr. 3.50 - Vins de 1er choix

Charly Moret
Ameublement Martigny
Meubles en tous genres
Poussettes
Rideaux
Linoléum
Devis sur demande

Banque Populaire de Martigny
Dépôts à vue
en Caisse d'Épargne
à terme
Toutes opérations de Banque
Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de
l'Union suisse de Banques Régionales

Sténo-dactylo

ayant diplôme et pratique cherche place.
Ecrire sous O. F. 4000 M. à Orell Fussli-Annonces, Martigny

On cherche pour Martigny
Jeune Fille

de 15 à 17 ans pour aider dans petite pens. pouvant coucher chez elle. Gage à convenir. S'adresser sous 4006 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

A VENDRE

2 chars N° 14 avec mécanique avant et arrière à l'état de neuf ainsi qu'un char neuf N° 12. Prix modérés. S'adresser à Daniel CRETENAND, maréchal, LEYTRON.

Pour le 1er octobre à Zurich

Bonne à tout faire

pas plus âgée que 25 ans, ayant déjà servi dans bonne famille. Jeune fille correcte, simple, vive, propre, sachant bien cuire, gages intéressants.
Offres avec certificats à Mme SUTER-SAPIN, Kluseggstr. 6, ZURICH.

Raisin de table

Suis acheteur de grosses quantités de raisin de table. Marchandise conforme aux prescriptions du Conseil d'Etat.
Emile Felley, fruits, Saxon
Tél. 62.312

Domaine de la Sarvaz offre à vendre
100.000 kg. de

Pommes de terre

pour consommation, semencières et fourragères. Livraisons en toutes quantités. S'adresser à M. Hermann GAILLARD, directeur, Charrat
Téléphones : 62.359 Saillon, 62.052 Charrat

C. Gross & C^{ie}
St-Maurice

Prêts hypothécaires
aux meilleures conditions

André PILLET, instit., Martigny-Ville

donne
Cours particuliers
sur tout le programme d'enseignement primaire

VIENT DE PARAITRE

L'Almanach historique

Messenger Boiteux

Fondé à VEVEY en 1708

Liste complète des foires. Prix : 60 centimes

Office Annonces de la Presse

P. Addy

Demandes et offres financières, vente et achat d'immeubles, reprises et remises de commerces, pour vente et achat d'automobiles, offres et demandes de places, toutes affaires d'ordre privé. Renseignements commerciaux et privés. Références.
Beau-Séjour 9, Tél. 33.677, Lausanne.

Varices

Baume St-Jacques

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix : 1 fr. 75. -- Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczémas, coups de soleil.
Dans toutes les pharmacies



Pharmacie St-Jacques, Bâle

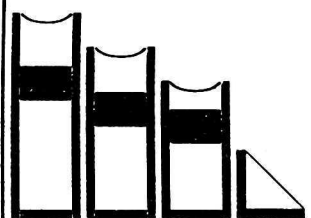
Une révélation dans les tabacs de coupe fine

„Le Brésilien N° 18“

ENSEIGNEMENT RAPIDE et APPROFONDI de la
LANGUE ALLEMANDE

ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à

Ecole de Commerce Gademann, Zurich



Bibliothèque Circulante

à un prix très avantageux

Magasin de l'Imprimerie Nouvelle
Avenue de la Gare Martigny

BORGEAUD
Ameublement
MONTHÉY
TÉLÉPHONE 16

Une annonce
BIEN CONÇUE
dans un journal
APPROPRIÉ
donnera TOUJOURS
DE BONS RÉSULTATS !

INSERER SES ANNONCES DANS
„Le Confédéré“
ce n'est plus faire un essai ! c'est AUGMENTER
à coup sûr son CHIFFRE D'AFFAIRES !

Orell Fussli-Annonces

LES SPECIALISTES DE LA BONNE PUBLICITE

MARTIGNY - Avenue de la Gare, tél. 61.252

POUR L'AGRICULTEUR

Le vin blanc suisse

Près de 10.000 magasins et de nombreux cafés se sont subitement mis à vendre du « vin blanc suisse », et de suggestifs panneaux-réclame ou bandes-réclame informent le public que ce vin se débite à un prix de 85 ct. le litre dans les magasins, et de 1 fr. 50 dans les cafés. Quelques mots d'explication ne seront sans doute pas superflus. Chacun a pu faire soi-même la constatation que, suivant l'année, la provenance, et dans certains cas, selon le traitement qu'ils subissent après la récolte, nos produits du sol dénotent des différences de qualité et de composition. Pourtant, dans leur généralité, les consommateurs désirent une marchandise aussi uniforme que possible. Le commerce a dû s'en accommoder et les transactions portent sur des marchandises d'un type déterminé. Mentionnons, à ce sujet, par exemple, le café, le beurre, les céréales, les fruits, les légumes, etc.

Le vin occupe, jusqu'à un certain point, une place à part. Les véritables amateurs et fidèles amis du vin ne s'arrêtent pas aux caprices d'années qui se suivent sans se ressembler, et c'est avec l'intérêt indulgent de celui qui cherche à éloigner tout parti pris de son jugement qu'ils abordent aussi ce qu'il est convenu d'appeler les petits vins. Néanmoins, on observe aussi, dans le domaine des vins, une certaine normalisation. Les grandes régions de production ont reconnu qu'il était nécessaire de s'adapter aux goûts de la clientèle, et il convient de mentionner, à ce sujet, la législation qu'a élaborée l'Italie. En Suisse aussi, les circonstances ont obligé la production à créer un via type, le « vin blanc suisse » qui fait ces jours-ci son apparition dans les magasins et les cafés. Ce vin-type est composé de vins romands à tous égards irréprochables et, pour une très faible fraction, de vins de la Suisse orientale. Des essais auxquels il a été procédé avec le plus grand soin ont permis d'obtenir un vin-type qui est le produit d'un mélange savamment dosé. Le « vin blanc suisse » est non seulement agréable, mais aussi de bonne qualité. Peu acide, ce vin offre un titre alcoolique qui ne pèche par excès ni dans un sens ni dans l'autre. Les autres propriétés, indispensables à un vin devant plaire au palais, le parfum et le corps, en font un vin harmonieusement constitué.

Les cercles qui participent à la vente du « vin blanc suisse » ont dû consentir à des sacrifices et se contenter d'une marge fort modique. La Confédération de son côté seconde elle aussi cette action, dont le premier but consiste à faire de la place pour la prochaine récolte. En outre, on espère gagner à nouveau à nos vins blancs de nombreux consommateurs qui jusqu'ici, ont donné la préférence au vin rouge, parce que meilleur marché.

Une vive inquiétude règne chez les viticulteurs romands. En particulier aussi du fait de l'impôt sur le vin dont les effets se révèlent néfastes, les vigneron ont le sentiment d'être traités en parents pauvres. Aussi l'action engagée au moyen du « vin blanc suisse » doit-elle contribuer à atténuer les difficultés avec lesquelles lutte cette vaillante et laborieuse population vigneronne. Nous prions par conséquent tous nos concitoyens de vouer d'autant plus de sympathie à ce nouveau venu sur notre marché. Nous leur conseillons vivement de goûter de ce vin blanc suisse : il recueillera sans aucun doute leurs suffrages.

A. Sch.

L'arboriculture nouvelle

Avis aux arboriculteurs

Nous recevons de nombreuses souscriptions individuelles pour notre œuvre « L'arboriculture nouvelle ». Ces marques de confiance nous sont un précieux réconfort et nous prouveront notre reconnaissance dans la pureté et la lucidité de notre œuvre. Toutefois, pour simplifier le travail en ces temps de crise, nous ne pouvons mieux faire en avisant les intéressés de se grouper par agglomération et déposer les listes aux sociétés d'agriculture, pour éviter tous frais inutiles, et au bureau du Confédéré à Martigny.

Eug. Burtin, hort., Saxon.

De l'influence des engrais dans la production

II

A côté des nombreux parasites qui atteignent nos arbres fruitiers de nos jours, il faut encore ajouter les maladies cryptogamiques et les accidents catalytiques provenant des dépressions atmosphériques, auxquelles nous devons attribuer le manque de résistance à la sous-alimentation.

La Xénie par exemple, ou avortement des boutons floraux, paraît pour le profane un phénomène bizarre par le fait que sur la même branche d'un plein-vent comme d'une basse-tige, on ne trouve des fruits qu'aux extrémités, alors que la base reste stérile.

Pour le physiologue avisé, le mystère est vite dévoilé et, en présence du sujet, il vous dira s'il y a une alimentation incomplète ou fautive adaptation de l'espèce aux conditions de milieu, ou bien si la constitution est défectueuse par un manque de sélection.

La tavelure est un autre accident catalytique qui

a valu pas mal d'embarras aux producteurs et aux commerçants, et dont l'origine peut souvent être attribuée à une alimentation uniforme à l'engrais de ferme.

Les engrais complets à forte teneur en chaux et les compostes peuvent prévenir dans une large mesure ces perturbations.

La chlorose ou anémie du sujet doit également son origine au manque d'éléments essentiels.

Les engrais phosphatés et les sels de potasse ont une action heureuse sur ces perturbations, suivant la nature du sol, car ici il ne faut point se méprendre sur l'emploi des sels au risque de produire des effets contraires en altérant les sujets.

L'étude des exigences des espèces est un problème de la plus haute importance dans l'adaptation, et c'est pour l'avoire méconnue que nous enregistrons ces cas de morbidité intense dans certains milieux.

Ainsi on se gardera de planter des poiriers en sol argileux où il y a excès de potasse, car la poire étant sucrée de son naturel réclame le calcaire où elle puise son sucre dans la chaux.

Ces sols doivent être réservés pour le pommier qui, par l'acidité de son fruit, réclame la potasse. On se gardera donc de donner des sels de potasse à des poiriers déjà altérés par l'excès de potasse et atteints de chlorose et de rouille, sinon leur mort est assurée!

D'autre part, il reste un facteur des plus importants à étudier pour la santé de nos arbres fruitiers : c'est l'action thérapeutique par la grande lumière au pied et dans sa ramure.

Nous demandons trop à nos sols légers et souvent insuffisamment alimentés, et nous voyons avec regret planter au pied de nos jeunes arbres des choux, des pommes de terre et jusqu'à du maïs, toutes des plantes voraces.

Pour assurer une végétation régulière, on ne peut se soustraire à la collaboration de la lumière, c'est une loi inéluctable dont tout être vivant ne peut se passer.

Cultivons donc le pied de nos arbres et si le système radicalaire trouve à côté de la lumière nécessaire les éléments apportés par la relativité, ce que l'égoïsme humain oublie de lui fournir, vous viendrez que sa santé aura tout à gagner ainsi que votre satisfaction.

(à suivre)

E. B.

La propagande pour le lait en France

UNE REALISATION FRANÇAISE

Une suggestion pour nous

Cet article se propose d'attirer l'attention sur un mode d'utilisation du lait très usité dans la région lyonnaise : le *fromage blanc*. A peu près inconnu en Suisse, comme du reste dans de nombreuses régions de la France, ce mode a pu être introduit tout dernièrement, par une campagne de propagande bien comprise, dans une région réfractaire à la consommation de ce genre de fromage. Par une action judicieuse, il serait sans doute possible d'atteindre également des résultats intéressants en Suisse.

FABRICATION

On peut utiliser du lait complètement écramé, mais il est préférable de laisser à celui-ci 6 à 8 grammes par litre de matières grasses. Ce lait est caillé à la présure très lentement à la température de 20 degrés environ. L'opération dure de 18 à 30 heures, selon les nécessités de l'approvisionnement des magasins de vente. Ce caillé est ensuite moulu délicatement, sans être brisé, dans des faiselles, généralement constituées par de simples cylindres percés de trous mesurant de 6-8 cm. de diamètre sur 8-10 de hauteur. La fabrication de ce produit est donc extrêmement simple.

Le fromage blanc se vend également sous un volume plus réduit en force de cœur. Dans ce cas, le caillé mi-égoutté est fouetté avec de la crème et si possible homogénéisé à la machine. Avec 100 litres de lait on peut obtenir environ 125 fromages. Le produit ainsi obtenu doit être vendu et consommé dans les vingt-quatre heures. Il s'assaisonne selon les goûts les plus divers, avec du

sel, du sucre, du poivre, voire du cumin, et s'arrose généralement de crème fraîche.

CONSOMMATION

Les fromages blancs sont surtout demandés au printemps, dès les premiers beaux jours, et leur vente continue durant tout l'été. Une laiterie de moyenne importance utilise au début et en fin de saison 16 à 25 litres de lait par jour et 70 à 80 litres en pleine saison pour cette seule fabrication. Une grosse entreprise laitière de Lyon, disposant de nombreuses succursales, voit sa vente passer de 500 à 10.000 fromages par jour de l'hiver à l'été.

L'inconvénient principal d'une semblable exploitation réside surtout dans le fait que la consommation varie selon la température. Ainsi par un jour pluvieux et froid la vente peut facilement tomber à 50 % de celle de la veille qui aurait été une journée chaude.

La qualité principale des fromages blancs est d'être un aliment de première fraîcheur. En outre, ils sont souvent recommandés par le corps médical dans plusieurs cas d'affections des voies digestives. Les enfants en raffolent spécialement.

METHODE DE VENTE

Une des plus grosses entreprises laitières du Sud-Est, possédant également des magasins de vente dans tout le Midi de la France, ne savait comment utiliser rationnellement ses trop-pleins journaliers. Malgré une vive résistance rencontrée auprès des gérants de ses magasins, l'entreprise exigea la fabrication et la mise en exposition de fromages blancs fabriqués avec le lait invendu. Une publicité adéquate signalait en même temps cette production au public, puis ces fromages furent distribués gratuitement à titre de prime aux différents clients. Le résultat fut difficile à obtenir, mais actuellement chaque magasin de vente (laiterie de quartier) passe en saison 8 à 10 litres de lait par jour en fromages blancs et cette quantité est naturellement susceptible d'augmentation

avec le temps. Non seulement l'entreprise a trouvé le débouché cherché pour ses invendus, mais elle a également accru la consommation journalière de lait.

Un effort similaire ne resterait probablement pas vain en Suisse. Une campagne entreprise tant dans la presse spécialisée qu'auprès des écoles ménagères et de laiteries doit provoquer une consommation supplémentaire de lait au printemps et en été, périodes de surproduction. La fabrication facile de ce produit permettant l'utilisation de marchandise invendue, déjà presque perdue, semble être intéressante pour notre marché intérieur.

Prise en charge du blé indigène

L'administration des blés a décidé de prendre livraison, dès le début de septembre, du blé indigène qui a pu être récolté par temps sec.

Dans les régions où il a plu durant la moisson, il est recommandé d'attendre que la fermentation du blé en gerbes soit terminée avant de commencer les battages. L'agriculteur qui bat ce blé-là trop tôt risque de subir, lors de la livraison de son grain, des réactions importantes pour la moins-value de la marchandise.

En tout cas, lorsqu'on n'est pas absolument certain que le blé est sec, on fera bien de ne le battre que plus tard.

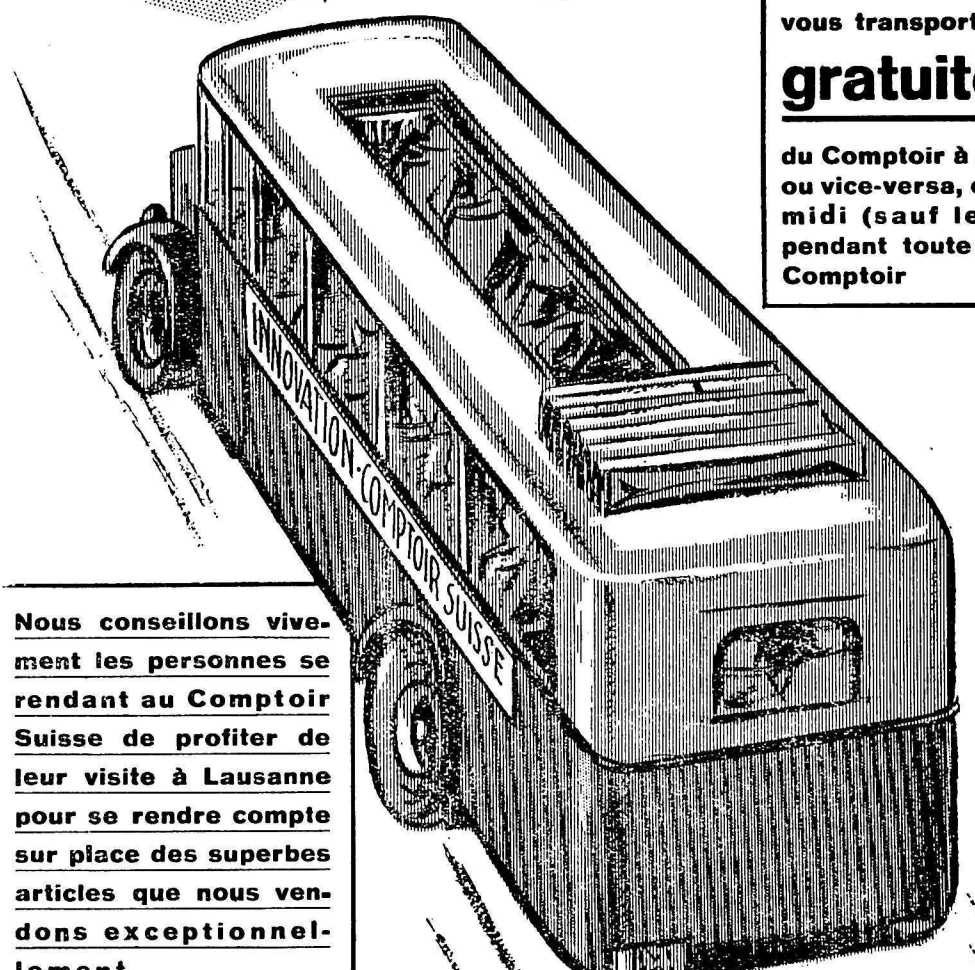
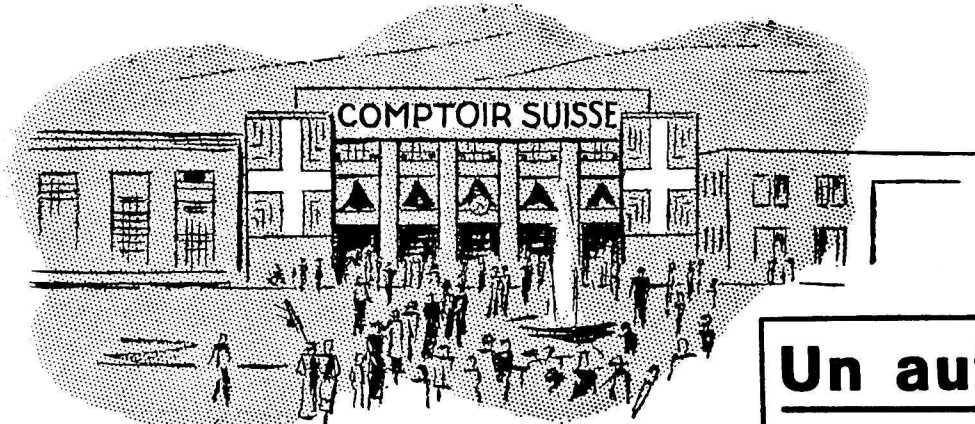
D'autre part, il est indiqué d'apporter tous ses soins au battage, spécialement dans les régions où le blé a été récolté par temps sec. En effet, le grain se brise facilement et doit, de ce fait, subir une réduction de prix.

Valaisans, venez à ÉVIAN

chez l'ami ABBET, de SION

Hôtel Albert Ier, Restaurant l'Évian-Lausanne

Tous les jours, menus fins et spécialités. Prix modérés. Terrasse en plein air. Face au Débarcadère.



Nous conseillons vivement les personnes se rendant au Comptoir Suisse de profiter de leur visite à Lausanne pour se rendre compte sur place des superbes articles que nous vendons exceptionnellement

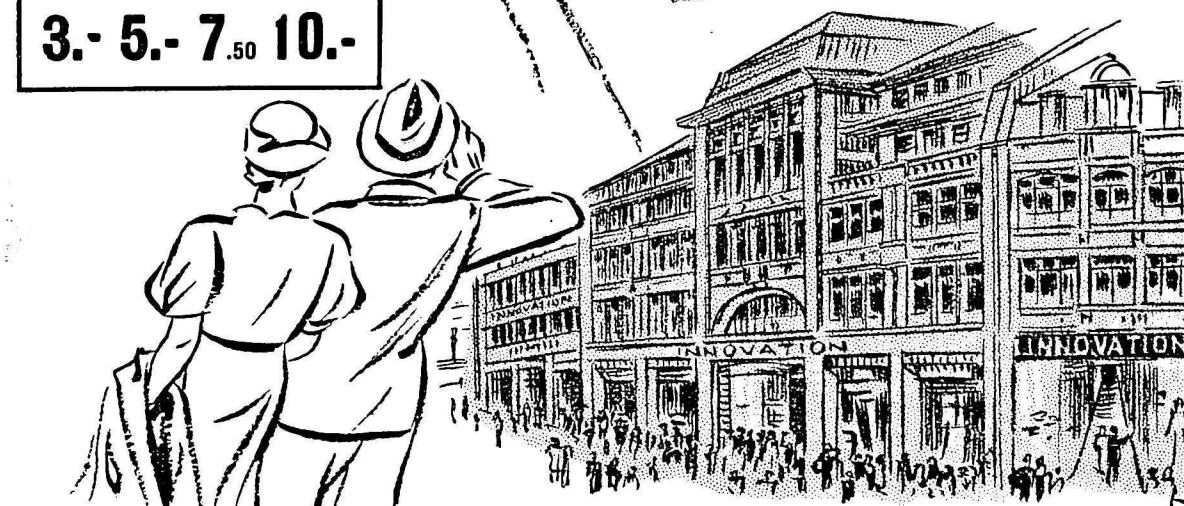
3.- 5.- 7.⁵⁰ 10.-

Un autobus

vous transportera

gratuitement

du Comptoir à nos magasins ou vice-versa, chaque après-midi (sauf le dimanche) pendant toute la durée du Comptoir



INNOVATION

RUE DU PONT

LAUSANNE

Béatitude...

Le CHARBON DE BELLOC (poudre et pastilles), est un désinfectant du tube digestif. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion, combat la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, migraines résultant des mauvaises digestions, aigreurs, renvois, etc.



Toutes pharmacies et drogueries. Pastilles, boîtes à 0,80 et 1,50. Poudre, le flacon fr. 3,50



Me revoilà d'attaque...

rien ne vaut une bonne tasse de café après une longue garde par le froid ou une marche épuisante.

Le café ne l'assure jamais!

Mais il n'aura le bon goût de la maison que si le cuisinier y met l'incomparable FRANCK-AROME.

FRANCK AROME

l'aide secret de la ménagère



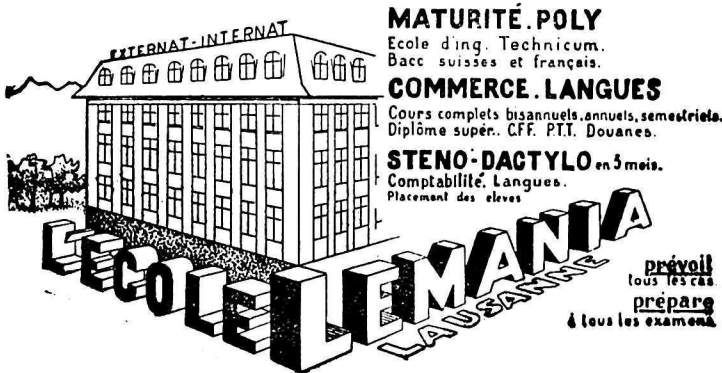
Maris !

qui désirez ménager la santé de vos épouses, introduisez chez vous le meilleur ami du foyer :

Le linoléum

rend votre home plus agréable, plus hygiénique, et épargne beaucoup de fatigue.

Ducrey Frères
Linoléums et Meubles
MAISON VALAISANNE



MATURITÉ. POLY
Ecole d'ing. Technicum.
Bacc. suisses et français.
COMMERCE. LANGUES
Cours complets bisannuels, annuels, semestriels.
Diplôme supér. CFF. P.T.T. Douanes.
STENO-DACTYLO en 3 mois.
Comptabilité, Langues.
Placement des élèves.
Prévoit tous les examens préparés à tous les examens.

PRESSOIRS
hydrauliques et américains
Neufs et d'occasion, toutes grandeurs. **VASES DE CAVE** bien avinés de 2000 à 6000 litres. **Prix intéressants.** Pompes et Moto-Pompes à vins, tuyaux raccords, tout matériel de cave.
F. Deladoey-Obriest, Plattaz, Sion.
anc. Rue de la Gare

MEUBLES
Toujours GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN
Chambres à coucher, Salle à manger, Salons Rideaux, Linoléum, Tapis
Prix sans concurrence. Une visite s'impose avant vos achats
Guill. & Alf. WIDMANN
Place du Midi **SION** Rue du Midi
SERVICE A DOMICILE — Tél. 93

RESTAURATEUR
cherche établissement :
Café-Restaurant
Personne solvable — Bonnes références
Possibilité de rentrer de suite.
Faire offres par écrit sous chiffres O. F.
3593 M., à Orell Fussli-Ann., Martigny

Magasins
J. & V. VAIROLI
Avenue de Martigny-Bourg

Uniformes pour Collégiens
Tissus de QUALITÉ SUPÉRIEURE
PRIX MODÉRÉS
TÉLÉPHONE 61.248

Valaisans qui venez à Lausanne
n'oubliez pas de passer au
CAFÉ ST-PIERRE
LES MEILLEURS VINS.
Tram No 7, gare, arrêt St-Pierre
Le nouveau tenancier : Prosper Germannier.

Ne pas confondre
La fabrique de meubles, fondée en 1872,
Widmann Frères, à Sion
n'a aucune succursale. Adressez-vous en conséquence directement à elle pour l'achat de vos meubles, literies, rideaux, voitures d'enfants, etc., etc.
Magasins de vente seulement au sommet du Gd-Pont

Banque Cantonale du Valais, Sion
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :
Prêts Hypothécaires 4 1/2 à 5 %
SUIVANT LES GARANTIES
Bons de Caisse à 3 ans : 3 3/4 %
Bons de Dépôts à 5 ans : 4 %

A vendre ou à louer
Boulangerie-Epicerie
avec logement. Bonne et belle situation sur grand passage. S'adresser par écrit sous chiffres P-4048 S Publicitas Sion.

A vendre, en très bon état.
FUTAILLES
de toutes capacités. A vendre également en parfait état :
CAMION
2 1/2 tonnes Fr. 650.—
S'adresser chez Alfred Tempia, vins en gros Genève.

Caisses à raisin
montées ou non, à la
Parqueterie d'Aigle

COMPTOIR
Journée Valaisanne
Venez me trouver, joli choix de robes confectionnées, tous prix, de 10.- 80.-, essayage à volonté, sans gêne. **OUVERT le dimanche, pendant le Comptoir.**
Robes Jeanne, Pl. Bel-Air 2, 2me étage. Jeanne Klausner.

GAY GAY
sera à **Martigny-Ville** tous les lundis à la Pharmacie Ed. Lovy, et à **St-Maurice** tous les vendredis à la Droguerie Agaunaise. Lunetterie la plus moderne. **Ordonnances. Réparations.**

UN FRANCO
pour votre santé
Almanach de Jean-Louis 1936
Remèdes naturels par les plantes. Recettes diverses. En vente partout ou au Comptoir Général du Livre, Av. de la Gare 29, Lausanne

Conseil du Docteur
contre
Maux d'estomac, Migraines, névralgies, douleurs
prenez les
Pastilles
Jeanne d'Arc
Dépôt : **Pharmacie Caire,**
Près Place des Arts, Thonon-les-Bains
ABONNEZ-VOUS AU
CONFÉDÉRÉ

L'Hoirie Jules Tornay
Scierie, à Charrat
fait savoir à sa nombreuse clientèle qu'elle continuera l'exploitation de la scierie comme par le passé
Se recommande

Avant de faire vos achats en
COMBUSTIBLES
demandez offre à
H. & L. Piola, Martigny, tél. 61.228

Votre Costume sera
Toujours mieux
Toujours meilleur marché
si vous vous adressez
chez **H. A. RAUCH, Sierre**
spécialistes du vêtement pour Messieurs

BORGEAUD
Ameublement
MONTHEY
TÉLÉPHONE 14

Bureau de placement - SIERRE
Toutes branches. Tél. 51.428. Maison Buro, près Gare
Ernest Crettaz
BUREAU de RENSEIGNEMENTS

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 2

HENRI VUILLEUMIER
Les Nuits
? de Lammermoor
ROMAN POLICIER

— Il me semble, mon cher. Ah ! te voilà, petite sœur ? Tu as été sage ? Tu n'as pas pris froid ? Mais qu'as-tu à me regarder avec une telle mine ?
— C'est extraordinaire ! J'aurais juré t'avoir vu dans le jardin. Comment es-tu rentrée ?
— Par la porte, pour autant que je m'en souviens. Mais quelle est cette fumisterie ? Fauntleroy m'a dit bonjour au passage, alors que, selon sa coutume, il gardait la porte.
— C'est ce que je me tue à leur répéter.
— Moi je suis certain de vous avoir aperçu, appuyé contre un arbre.
— Vous avez rêvé, mon vieux ! Si vous doutez de ma parole, consultez mes partenaires et... laissez-nous terminer notre partie.
— Allons, allons, jeunesse, laissez jouer le comte. Où en étions-nous ?
— Vous permettez, duc, cette histoire m'intéresse ?
— Allons bon, Marquise, vous êtes trop romanesque. Il s'agit d'une méprise comme il en arrive chaque jour.
— Méprise avec qui ?
— Oui, avec qui ? Je crois bien connaître mon frère !
— Jack serait-il arrivé plus tôt qu'on ne l'attendait et s'amuserait-il à nous mystifier ?
Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec les Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

— Non, c'est impossible ! J'ai reçu cet après-midi un télégramme qui m'a adressé d'Alexandrie.
— Est-ce que tout le monde est rentré maintenant ?
— Il s'agit peut-être d'un domestique ?
— Ils n'ont pas le droit de se promener dans le parc.
— Si nous allions voir de qui il s'agit ?
— Il est probable que ce promeneur tardif ne vous attendra pas.
— Je propose d'y aller tout de même.
— Une minute, mes enfants, si vous permettez ? Le silence se fit instantanément.
Celui qui venait de prononcer ces paroles, le riche et mystérieux sir William, était bien connu de tous pour ses dons particuliers d'hypnotiseur et ses recherches spiritistes.
L'avant-veille, au cours d'une petite fête, il avait étonné les hôtes de Lammermoor par des expériences surnaturelles.
Il avait réussi, entre autres, à endormir une jeune fille un peu simple du village et, bien qu'elle fût illettrée, à lui faire lire correctement une lettre qu'on lui avait remise sous enveloppe et dont il ignorait la teneur.
Puis il avait fait, successivement, en l'espace de quelques secondes, gretloter de froid et étouffer de chaud l'assistance, manger des carottes à un robuste garçon de ferme, qui se déclarait enchanté des pêches qu'on lui donnait, et déshabiller une servante jusqu'à l'extrême limite qu'autorisait la décence en présence d'une si correcte et si digne assemblée.
On savait aussi qu'il comptait depuis deux ans parmi les adeptes du spiritisme mais, sur ce sujet, il gardait la réserve la plus complète.
De toute la personne de sir William Wilson, émanait un quelque chose de mystérieux qui impressionnait.
Le jeune comte voulut cependant plaisanter et rompit le silence :
— Parlez, sir William ! Nous attendons vos explications avec une grande impatience. Votre sixième sens vous a sans doute révélé l'identité du promeneur nocturne !

— Ne raillez pas, mon jeune ami. Vous ne croyez pas si bien dire.
— Dites, dites vite.
— L'attente. Expliquez-moi tout d'abord où a eu lieu cette apparition.
— Ce n'était pas une apparition, mais bien un personnage en chair et en os, de la taille et de l'apparence de notre cher hôte.
— Et où se tenait ce... personnage ?
— Sous un arbre de la grande pelouse.
— Oui, précisait Margaret, sous le grand tilleul.
— J'en étais sûr. Alors, mes enfants, faites-moi le plaisir de rester tranquillement dans le château, et de ne pas m'en demander davantage. Je n'ajouterai que ceci :
— Vous n'avez rien à craindre, ce promeneur ne vous veut que du bien.
— Ah ! ça, sir William, vous n'allez pas nous faire croire que c'est pour veiller à notre sécurité que cet individu, qui s'efforce de se faire passer pour moi, se promène à pareille heure dans ma propriété.
— Ne m'obligez pas à en dire davantage, comte ! Et surtout, ne dites pas de mal de cet... inconnu ; je vous le demande au nom de feu Monsieur votre père, mon excellent ami.
— Je suis de plus en plus intrigué. Qu'en pensez-vous, messieurs ? Mais, au nom du ciel, qu'avez-vous donc tous ?
L'exclamation du jeune seigneur s'expliquait aisément par l'expression d'effroi qui se lisait sur tous les visages. Les femmes, les épaules frissonnantes, avaient les yeux dilatés par la peur. Les hommes, la face pâle, les mâchoires contractées, s'efforçaient de faire meilleure contenance.
Sir William Wilson ne put s'empêcher de sourire en faisant la même constatation.
— Allons, mesdames et messieurs, je vous le dis une dernière fois : vous n'avez aucun sujet de crainte. Continuons la partie, voulez-vous ?
Mais l'entrain n'y était plus. Cependant, dans un effort sur soi-même, chacun lança quelques plaisanteries qui sonnèrent faux.

— M'accorderiez-vous un court entretien, sir William ?
— Si vous le désirez absolument, je ne puis vous le refuser. Je suis votre invité. Mais ne sachant que trop ce que vous allez me demander, je préférerais toutefois l'éviter.
— Excusez l'ennui que je vous cause, sir William, mais je dois vous parler.
Le vieux gentilhomme se leva sans mot dire et se laissa entraîner dans un coin de la vaste pièce.
— Sir William, une grande faveur. Dites-moi ce que vous supposez. Je porte la responsabilité de la sécurité de mes hôtes et je ne puis rester dans une incertitude pareille.
— Soit. Etes-vous capable de supporter une émotion, comte ?
— Vous m'effrayez. Parlez, parlez vite. Tout vaudra mieux pour moi que cette ignorance angoissante.
— Mon jeune ami, la personne que l'on a aperçue sur votre pelouse vous est chère, très chère, et ne vous veut que du bien.
— A moi ?
— Oui, à vous surtout, et à mademoiselle votre sœur ?
— Serait-ce ?
— C'est Monsieur le comte, votre père.
— Pourquoi cette horrible plaisanterie, sir William ?
— Je ne plaisante pas, Lindsay !
Bien avant que votre sœur ne l'eût dit, je savais que c'était sous un tilleul que se tenait l'apparition.
C'est toujours sous un arbre de cette espèce, lorsqu'il y en a, que nos chers disparus viennent surveiller ceux qu'ils aiment.
Soyez heureux, Lindsay, votre père ne vous oublie pas.
(à suivre)

Nouveau ? ... Non ! ...
Le «DIABLERETS» n'est pas un apéritif de lancement. Les années l'ont imposé et vous l'ont fait préférer. Restez-lui toujours fidèle.